

Bourg en Bresse, le 10 février 2026

Publicité : terrains agricoles soumis à demande d'autorisation d'exploiter

Les personnes intéressées doivent s'adresser à la DDT de l'Ain et déposer un dossier au plus tard à la date limite de candidature indiquée ci-dessous.

Dossier n° : 0120260021

Demandeur : EARL DE L'OISELON

Date enregistrement de la demande : 01/02/26

Date limite de dépôt des candidatures concurrentes : 1 mai 2026

Type d'opération : Agrandissement

Le code rural et de la pêche maritime encadre la procédure relative aux **autorisations d'exploiter**.

Les articles L. 331-3, D. 331-4-1 et R. 331-4 imposent que les demandes d'autorisation d'exploiter soient affichées pendant un mois à la mairie des communes où sont situés les biens faisant l'objet de la demande.

Dans ce cadre, la présente publicité précise les éléments qui ont été déclarés par le demandeur: son identité, la localisation des biens, les superficies des parcelles identifiées par leur numéro cadastral, l'identité du ou des propriétaires (ou, le cas échéant, de leurs mandataires), la date et le numéro d'enregistrement de la demande.

Les personnes intéressées ont jusqu'à la date limite indiquée ci-dessus pour déposer une demande d'autorisation d'exploiter concurrente. Le dossier doit être déposé auprès de la direction départementale des territoires et de l'Ain, selon la procédure indiquée sur le site internet des services de l'État dans l'Ain (onglet « Actions de l'État », rubrique « Agriculture, forêt et développement rural », sous-rubrique « Autorisations d'exploiter »).

SAINT-JEAN-
LE-VIEUX

AC305

M FOURNIER PIERRE CLAU

Commune

Références cadastrales

Propriétaires des biens